

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE D'ÉCULLY

N°2026-073

SÉANCE DU 24 JUIN 2026

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 juin 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 33

PRÉSIDENT : Monsieur le Maire

SECRÉTAIRE ÉLUE : Madame Johanna BECKERT

Membres présents : M. Sébastien MICHEL (Maire) ; Mme Nathalie BRUNEAU (Adjointe) ; M. Loïc ALIRAND (Adjoint) ; Mme Emilie ESCOFFIER-CABY (Adjointe) ; M. Jean-Philippe CORDIN (Adjoint) ; Mme Denise MAIGRE (Adjointe) ; Mme Laure DESCHAMPS (Adjointe) ; M. Christophe MOREL-JOURNAL (Adjoint) ; Mme Isabelle BUSQUET (Adjointe) ; Mme Martine BIARD ; Mme Nicole BRIAND ; M. Alain PAUTROT ; Mme Géraldine BALLIGAND ; M. Vincent FRIDRICI ; M. Émile COHEN ; M. Claude LARDY ; Mme Marie-Agnès CHALANCON-FERNANDES ; M. Yoann STUCK ; Mme Christelle GERIN-EPELY ; M. Benoît SÉCHET ; Mme Patricia GARCIA ; Mme Nathalie MAYEN ; Mme Nicole COHEN ; M. Gonzague ZIEGLER ; Mme Johanna BECKERT ; M. Jérôme FRANÇOIS ; Mme Nathalie CORNET ; M. Damien JACQUEMONT.

Membres absents ayant donné pouvoir : M. Jean-Jacques MARGAINE (Adjoint) donne pouvoir à Mme Martine BIARD ; M. Jean-Claude MICHEL donne pouvoir à Mme Nathalie BRUNEAU (Adjointe) ; Mme Maryse BODDELE donne pouvoir à Mme Émilie ESCOFFIER-CABY (Adjointe) ; M. Vincent RAFFARA donne pouvoir à Mme Laure DESCHAMPS (Adjointe) ; M. Benoît DESACHY donne pouvoir à M. Christophe MOREL-JOURNAL (Adjoint).

Membre absent : aucun

Nombre de présents : 28

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de votants : 33

OBJET : TARIFICATION DU CINÉMA

La Ville d'Écully a mené une étude concurrentielle tarifaire sur un échantillon de salles de cinéma municipales ou associatives du secteur, ayant la même jauge et typologie que celles du cinéma au Centre culturel.

Les résultats de cette étude révèlent que nous sommes dans la moyenne des autres salles concernant tous les tarifs (eu égard à la révision faite en décembre 2023) sauf pour le tarif enfant pour lequel nous avons la tarification la plus faible.

Par ailleurs, la Ville a mis en place un site de vente en ligne pour les séances de cinéma permettant la vente en amont et de chez soi et garantissant une place notamment pour les séances à forte affluence. Ce site génère des frais pour les ventes faites en ligne qui sont depuis sa mise en service absorbée par la Commune.

Considérant tout à la fois le contexte inflationniste général, la révision des tarifs du cinéma municipal en 2023, les investissements faits pour maintenir la qualité de la salle de projection, et de la programmation, notre Collectivité souhaite apporter une modification des prix d'entrées comme ci-après :

	ÉCULLY CINEMA		
	Tarifs actuels (depuis 2024)	Proposition	Vente en ligne
Plein Tarif	7,00 €	8,00 €	8,00 €
Réduit	6,00 €	7,00 €	7,00 €
Jeune Public (-14 ans)	4,00 €	4,50 €	4,50 €
Groupe (mini 10 pers)	4,00 €	4,00 €	
Achat carte abonnement	2,00 €	2,00 €	
5 places	27,50 €	30,00 €	
soit la place	5,50 €	6,00 €	
10 places	54,00 €	55,00 €	
soit la place	5,40 €	5,50 €	
Supplément chèque GRAC	0,50 €	0,50 €	
Pour mémoire le tarif scolaire dans le cadre du dispositif école et cinéma est de 3,00 €			

Vu le code général des collectivités territoriales ;

La Commission Culture et Patrimoine réunie le 15 juin 2026, entendue ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré,

A l'unanimité par 33 voix pour

- Approuve les tarifs d'entrée du cinéma tels que présentés ci-dessus ;
- Autorise Monsieur le Maire à fixer les tarifs pour la salle de cinéma municipal ;
- Dit que la recette sera affectée au chapitre 70 article 7062.

Ainsi délibéré,
A Écully, le 24 juin 2026

La Secrétaire,



Johanna BECKERT

Certifié exécutoire le - 2 JUL. 2026

Le Maire,


Sébastien MICHEL

Le Maire,


Sébastien MICHEL

Accusé de réception en préfecture
069-216900811-20260624-DELIB_2026-073-DE
Date de réception préfecture : 02/07/2026